

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 201

Artikel: Poignée de recettes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vains efforts!... il eut beau regarder soigneusement au travers du cristal de roche à trente-cinq sous la paire, quand il eut enfourché sur son nez ses besicles d'acier, il fut obligé de constater, le cœur gros, qu'il n'avait pas eu la berlue, et que les bances de ses hommes étaient bien à peu près vides...

Vides!... vides!... mais c'était la première fois que cet affront leur arrivait, à ces pauvres vieux bances, massivement taillés en plein chêne, et solides comme la foi bretonne!

Comment?... est-ce que son cher Kerkarakier, qui était célèbre dans tout le pays d'Auray, depuis Carnac jusqu'à la Trinité et Vannes, pour la fidélité granitique des hommes, se mettrait aussi à suivre l'exemple des pays d'alentour?... Est-ce que la maudite presse commencerait à faire parmi eux des ravages?... Oh! ces journaux!

Mais non! c'était un retard, un simple retard... Les gars des Kerkarakier ont l'habitude de boire une bolée après la messe... quelquefois deux... N'auraient-ils pas voulu prendre une petite avance?...

Hein!... hein!... les gaillards!... ils en seraient bien capables!... Si capables que ça devait arriver un jour ou l'autre... et que c'était même étonnant que ça ne fût pas encore arrivé...

C'est égal!... on les attendra, les vauriens bien-aimés, et quand on les entendra entrer avec leurs souliers ferrés, marchant au pas, dans l'église, comme sur un champ de manœuvres, on commencera la messe tout de suite, sans avoir l'air de rien... mais quand on en sera au prône, on leur dira quelque chose en breton qui sera pas trop méchant, mais tapé tout de même!...

* * *

Hélas!... ce fut en vain que le pauvre recteur tournilla longtemps dans la sacristie!... en vain qu'il fit épeler à Lohec, son dernier enfant de chœur, tout le psaume *Judica*, censément pour s'assurer qu'il ne faisait plus de fautes... en vain qu'il fit changer la chasuble que la bonne Sœur avait préparée, parce que le galon d'argent tournait au rouge brique!... en vain qu'il fit raisonner l'office sous prétexte que cet ivrogne de bedeau avait dû escamoter le troisième coup de cloche... tout fut inutile, et quand après une demi-heure de retard, le cher homme se décida à faire son entrée dans l'église, les bances des gars de Kerkarakier étaient restés obstinément vides...

— Mais enfin — se disait-il en montant à l'autel et en disposant son calice sur la pierre sacrée, — est-ce qu'ils sont tous subitement tombés malades?... Est-ce qu'il y aurait une épidémie sur les hommes?... Je ne vois que ça qui puisse... Mais comment ne l'ai-je pas su?

Et, soucieux, le recteur de Kerkarakier, ayant redescendu les trois degrés de l'autel, se signa et dit de sa voix profonde:

— *Introibo ad altare Dei.*

* * *

— *Ad Deum qui loeti...*
Lohec n'acheva pas... Une détonation venait de retentir tout près de l'église..., puis une autre..., puis bientôt par les fenêtres aux châssis disjoints, par la porte restée ouverte, par les interstices de la toiture, par partout à la fois, entra dans le vieux temple le fracas impie d'une chasse : aboiements de chiens..., appels des chasseurs..., cris des rabatteurs..., notes éclatantes et orgueilleuses

du cor..., tout cela passa dans une sorte d'ouragan sacrilège, violant cyniquement le silence recueilli de la messe, défi insolent jeté à Dieu par des chrétiens parjures...

Quand le recteur de Kerkarakier voulut entonner le *Gloria in excelsis Deo...* il s'arrêta après les trois premières notes, et le neume qu'il avait commencé d'une voix mal assurée, s'acheva dans un sanglot...

* * *

C'était donc cela qui avait retenu loin de l'église, un jour de saint dimanche, la plupart de ses gars!... Oui!... tous, jusqu'à ses pères de famille... jusqu'à son petit Yves, son préféré de la dernière confirmation, tous... tous... pour un écu de trois livres... s'étaient faits rabatteurs... et au lieu de venir prier le Dieu des calvaires bretons, passaient leur journée à traquer les bêtes de la lande!...

Et tout cela c'était la faute à ces espèces de banquiers, Parisiens de malheur, qui avaient loué le manoir voisin et y vivaient comme de vrais parpaillots qu'ils étaient... Eh bien! on verrait...

* * *

Le soir venu, il y avait grande fête au château de Kerkarakier.

C'était le moment du tableau.

Déjà les premières ombres, hâtives et froides, des nuits septembrales envahissaient les choses... La chasse avait cessé à la chute du jour, et dans la cour d'honneur, pour plaire à ces dames de Paris, on avait allumé des torches.

Et c'était bien quelque chose de fantastique que de voir cette fin de journée qui s'empourprait ainsi de leurs farouches, pendant que dans la lande immense, semée de menhirs mystérieux, le grand vent de la mer faisait entendre sa plainte sifflante et ses troubantes mélopées...

Debout, près du tableau noir, un bâton de craie à la main, le maître piqueur, en cuotte courte et veston rouge, écrivant d'après le rapport des rabatteurs :

M. SUSSLOR... 73 pièces.

M. LAGRATTE... 52.

M. SPIRALE... 112.

* * *

L'émotion flatteuse causée par ce chiffre inouï n'était pas encore calmée, qu'on vit sortir de l'ombre et s'avancer au milieu du cercle lumineux formé par les torches, la haute et fière stature du recteur de Kerkarakier.

Le prêtre breton marchait lentement, la tête droite, en homme qui se sentait là chez lui, plus que tous ces viveurs exotiques, venus on ne sait d'où, pour lesquels se préparait une nuit de ripailles et d'orgie...

L'un d'eux, le prétendu de Lagratte, voulut s'avancer vers lui.

— Monsieur le recteur, se prit-il à dire avec empressement qui frisait l'impertinence, Monsieur le recteur acceptera sans doute quelqu'une de nos victimes. Voici un lièvre...

Sans lui répondre un mot, le curé breton s'approcha d'un porteur de torches, prit le flambeau, et sans se presser, se mit à éclairer successivement le visage des rabatteurs... Il y en avait trente... trente!... Cela dura quelques minutes... Quand il eut fini, le recteur se dirigea vers le tableau, et élevant la voix, il dit d'un ton qui ne souffrait pas de raillerie :

— Messieurs, votre chasse a été plus heu-

reuse que vous ne pensez... Permettez-moi d'ajouter les pièces que vous avez oubliées...

La craie grinça rapidement sur le tableau :

— Regardez tous!... Voilà ce que vous avez tué!

En disant ces mots, le recteur redressa sa torche.

Chasseurs et rabatteurs se précipitèrent pour lire...

Sur le tableau, il y avait :

30 AMES!

JEAN DES TOURELLES.

Poignée de recettes

Dégraissage des étoffes.

Coton, chanvre, lin. — On lave dans un bain de savon tiède, puis on passe dans un bain d'eau de pluie ou de rivière dans laquelle on a dissout une poignée d'alun, on rince ensuite à l'eau claire. Les étoffes d'indienne ou de mousseline sont lavées dans un bain de savon tiède, puis lavées dans l'eau de rivière et enfin, rincées dans un bain légèrement aiguisé d'acide acétique.

Drap. — On frotte le drap au moyen d'une brosse trempée dans un liquide composé de dix parties d'eau et une partie d'ammoniaque, puis on rince à l'eau claire et l'on laisse égoutter. Quand le drap est très malpropre, il est bon de le soumettre à la vapeur d'eau pour amollir la crasse et la préparer à la solution dans le bain d'ammoniaque.

Etoffes teintes. — La couleur des étoffes teintes se conservera parfaitement en les lavant dans l'eau dans laquelle on a fait bouillir des épinaux : cette eau enlève les taches sans nuire à la teinture des étoffes.

Flanelle, laine. — On nettoie la flanelle avec une décoction de saponaire. On emploie aussi le procédé suivant : On lave d'abord dans un bain de savon un peu tiède auquel on a ajouté 15 grammes de cristaux de soude. Ce lavage se fait au moyen d'une brosse, après qu'on a tendu l'étoffe sur une planche, car le frottage avec la main rétrécit la flanelle. On rince alors dans l'eau de savon légère, on laisse égoutter et on roule dans des draps pour absorber l'humidité.

Soie. — On bat pour en faire un mélange intime les substances suivantes :

Savon blanc..... 5 grammes.

Miel 5 "

Alcool..... 25 "

On imbibe des deux côtés l'étoffe de ce liquide au moyen d'une brosse : on dépose l'étoffe dans un vase d'eau froide, puis on rince à l'eau tiède et on laisse sécher en évitant que les deux faces de la soie ne se touchent. Quand la soie est à peu près sèche, on la repasse avec un fer chaud.

Tapis. — On dissout un siel de bœuf dans 12 litres d'eau et on frotte le tapis à plusieurs reprises avec une brosse trempée dans ce liquide, puis on brosse à l'eau claire pour faire disparaître l'écume qui s'est formée et on sèche avec du linge propre.

Velours. — On frotte le velours avec un linge imbibé d'ammoniaque liquide, puis on lave à l'essence de térébenthine. Pour redresser les poils du velours on agit comme suit : On attache le velours avec des épingle sur un gros canevas qu'on a fixé sur un ca-

dre quelconque, on recouvré le revers de l'étoffe avec une serviette mouillée, puis on expose à l'action d'un bon feu. L'eau de la serviette se vaporisera et, en traversant le velours, redressera les poils.

Etat civil PORRENTRUY

Mois de Septembre 1901.

Naissances.

Du 3. Hammel Auguste, fils de Alfred, charleur postal, de Petit-Lucelle, et de Emma-Adeleine née Gigon. Du 6. Pozzi, Ernest André, fils de Achille, maçon, de Velate, Côme (Italie) et Marie-Aline née Cattoni. Du 6. Freuler Frida, fille de Fridolin, colporteur, de Glaris, et de Catherine née Knobel. Du 6. Bauley, Simone-Marie-Louise, fille de Louis, graveur, de Loulans-Forges, et de Caroline née Hager. Du 7. Lapaire, Maurice-Joseph-Jean-Baptiste, fils de Pierre, agent de poursuites, de Fontenais, et de Louise née Jobin. Du 7. Froidevaux, Hélène-Mathilde, fille de Elie, horloger de Muriaux, et de Sophie née Froidevaux. Du 7. Zaniboni Léa, fille de Telesforo, maçon, de San Martino in Rio (Italie), et de Giuseppina née Bigi. Du 7. Chavanne, Sigismond-André, fils de Léon, confiseur, de Porrentruey, et de Marie née de Reichenbach. Du 8. Frossard, Cécile-Joséphine, fille de Pierre, domestique, de Vendlincourt, et de Cécile née Tissot. Du 12. Froidevaux, Henriette-Adèle, fille de Frédéric-Alfred, peintre en cadrans, de Noirmont, et de Jeanne née Gauthier. Du 20. Bourquenez, Marie-Alice, fille d'Achille, remonteur, de Boncourt, et de Julie-Marie-Aline née Baumann. Du 23. Moritz, Henri-Alots-Louis, fils d'Henri, coiffeur, de Porrentruey, et de Marie-Elisa née Piquerez. Du 25. Jobin, Paul-Germain-Charles-Emile, fils de Paul, fabricant d'horlogerie, des Bois, et de Cécile née Bonnot. Du 26. Bourquenez, Blanche-Marie-Jeanne, fille de Louis, chargeur postal, de Boncourt, et de Amélie-Joséphine née Béchir. Du 27. Nicolet Marcel, fils de Paul, journalier, de Tramelan-Dessus, et de Elisa née Lamy. Du 27. Babey, Charles-Marie-Mathieu, fils de Arthur, fabricant de pierres, de Grandfontaine, et de Marguerite née Joly. Du 29. Bédat, Xavier-Louis-Ernest, fils de Xavier, horloger, de Fontenais, et de Cordelier née Saurier-Maria-Adeline. Du 29. Parietti Clara, fille de Bernard, plâtrier, de Bosco-Valtravaglia (Italie), et de Marie-Louise née Spechbach.

Mariages.

Du 2. Crelier, Joseph-Victorin, horloger, de Bure, et Rick née Rollat-Marie, couturière, de Colmar. Du 14. Morand, Samuel-Albert, doreur, de Günsberg (Soleure) et Buchwalder Thérésine, de Bure. Du 28. Bechtel, Joseph-Alfred, coiffeur, d'Epiquerez, et Beuglet Mathilde, de Courrendlin.

Décès.

1^{er}. Ruf Rosalie, enfant d'Adolphe et de Rosa née Lauper, de Pfaffenbergh (Duché de Bade), née en 1901. Du 2. Wilhem, Fritz-Adrien, rentier, de Courtedoux, né en 1835. Du 2. Mühlmann, Marie-Anne née Flückiger, journalière, de Spiez, née en 1861. Du 9. Etique, Marie-Germaine-Lina, enfant d'Albert et de Marie née Theubet, de Bure, née 1900. Du 6. Korbedeu Fanny née Schucht, doreuse, de Morteau, née en 1874. Du 7. Meyer, Roger-Louis, enfant de Joseph et de Marie née Moine, d'Asuel, née en 1901. Du 10. Buchwalder, Lucie-Célestine, enfant de Léon et de Joséphine née Fleury, de Bure, née en 1900. Du 22. Monnin, Julie-Irène-Amélie, enfant de Georges et de Marie née Gisiger, de Bassecourt, née en 1901. Du 23. Schwendemann Louise, née Nardin, de Sochaux, née en 1849. Du 24. Pozzi Maria, née Cattoni, de Valate (Italie), née en 1875. Du 26. Pape, Emilie-Rose, enfant d'Emile et de Rose née Rosselet, d'Asuel, née en 1893.

Recréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 199 du *Pays du Dimanche*:

782. ANAGRAMME.

Milan. Malin.

783. VOYELLES.

A MARGUERITE DE FRANCE.

Toutes les fleurs ont leur mérite ;
Mais quand mille fleurs à la fois
Se présenteraient à mon choix,
Je choisirais la marguerite.

EMMANUEL DE SAVOIE.

784. MOTS EN LOSANGE.

B
M A T
M A R I A
B A R R A G E
T I A R E
A G E
E

785. LETTRES INCONNUES.

Lois.	Cran.	Castes.	Bourse.
B	E	R	G
Blois.	Nérac.	Castres.	Bourges.
MURS.	SARA.	TESSIN.	ANE.
E	R	A	C
Semur.	Arras.	Saintes.	Caen.

Ont envoyé des *solutions complètes*: MM. Le pilier du Cercle Industriel à Neuveville;

Ont envoyé des *solutions partielles*: MM. Le groupe de Romands de Loerrach (Baden) à Neuveville ! Un Valaisan bruntrutanisé ; Vive les Etats-Unis de l'Afrique du Sud !

787. LOGOGRAPHIE.

Poète sur sept pieds; moins un, je suis monnaie.

788. CONSONNES ET VOYELLES.

Compléter la phrase suivante en remplaçant les * par les voyelles et les consonnes qui y ont été distraites :

O * n * r * i * e * m * n * o * u * q * e * p *
s * a * t * a * l * t * e *

789. MOT CARRÉ.

X X X X X	1. — A fumer.
X X X X X	2. — Mois.
X X X X X	3. — Rue.
X X X X X	4. — Prêter aide.
X X X X X	5. — Prénom féminin.

790. RÉMINISCENCE.

Quel est l'auteur de ces deux vers, et où figurent-ils dans ses ouvrages ?

Le devoir d'une fille est dans l'obéissance ce ; Venez donc recevoir ce doux commandement.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 19 courant.

Publications officielles

Mises au concours.

La place de cantonnier route Delémont-Tavannes, depuis la croisée en amont de Montier (780 fr. avec 4 jours de travail par semaine). S'inscrire jusqu'au 15 novembre au secrétariat de préfecture de Delémont.

Assemblées communales.

Montignez. — Le 17 à 2 1/2 h. pour ratifier la décision de la commission des eaux et, en cas de nou ratification, prendre une décision définitive.

— Immédiatement après, assemblée des propriétaires fonciers pour prendre une décision concernant le taupier et statuer sur son traitement.

Convocations d'assemblées.

Bassecourt. — Le samedi 16 à 8 h. du soir pour décider si la commune veut acheter du terrain pour l'établissement d'un chemin.

Delémont. — Le 10 à 10 1/2 h. pour décider l'acquisition de la Porte au Loup et discuter le nouveau règlement d'administration.

Les Bois. — Assemblée paroissiale le 10 après l'office pour renouveler les autorités paroissiales, voter le budget et passer les comptes.

Tavannes. — Assemblée bourgeoise mercredi 13 à 1 h. pour renouveler les autorités et statuer sur une demande de crédits supplémentaires pour la nouvelle fabrique.

Côte de l'argent

du 6 Novembre 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 101.— le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 103.— le kilo.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.

Abattoirs de la municipalité de Porrentruey

Etat du bétail abattu pendant le mois d'octobre 1901.

Noms des bouchers	Chevaux Bœufs Vaches Génisses Taureaux Veaux Porcs Moutons Chèvres Chiaffaga										Recettes Fr. Ct.
	5	1	22	22	8	—	—	127	—	—	
Buchwalder	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Courbat	4	1	20	10	7	—	—	99	—	—	—
Oser	4	—	12	16	5	—	—	90	—	—	—
Grimler Th. Vve.	4	—	11	12	2	—	—	70	50	—	—
Grédy P.	4	—	9	9	3	—	—	62	50	—	—
Pinaton E.	5	3	24	23	12	—	—	150	—	—	—
Voillat Gust. Vve	5	—	12	14	1	—	—	82	—	—	—
Scherrer E.	4	—	13	14	7	—	—	96	50	—	—
Grimler Paul	6	—	18	15	6	—	—	105	—	—	—
Charles Schick	9	—	12	—	2	—	—	83	—	—	—
<i>Particuliers</i>											
Gigandet	—	—	—	—	—	1	—	—	2	—	—
Monnin & Fker.	—	—	—	—	—	1	—	—	2	—	—
Theubet	—	—	—	—	—	—	—	—	7	—	—
Total	50	5	2	3	153	137	53	—	—	976	50